ALFRED REBOUR

INSERTIONS:

Reclames: 30
Faits divers: 50
On peut traiter à ferfait pour les abonments d'annonces.

ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: ourcoing: Trois mois. . 13.50
Six mois. . . 25.33
Un an . . . 50.33

Nord, Pris-de Calais, Somme, Aisne, 15 fr.
La Franca et l'Etranger, les frais de poste de sus.
Le prix des Abennements est payable l'avance. — Tout abonnement continue, segu'à néception d'avis contraire.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour le publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

MONITEUR POLITIQUE. INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Journal de Rombaix cont reçus :

A ROUBAIX, aux bureaux du journal.

A LILLE, à la succursale de l'Agence de la gente de la Gars de suit surgaux du fonzele de l'Agence par les les la succursale de l'Agence de la Company de l'Agence de l'Agence de l'Agence de l'Agence de l'Agence de l'Agence de l'Agence

PARIS, sux bereaux de l'Agence des, Place de la Bourse, 8, ou rue re-Dame-des-Victoires, 34. ROUBAC LE 19 JUIN 1891

SPECHES TELEGRAPHIONES (Service particulier)

Troubles à Marseille, 18 juin, midi.

Le Petit Provença! poblie une lettre du président du Club national italien, dans laquelle le président sfürme que les manifestations hostiles et les siffiets sont partis de la foule, contrariée probablement de ne pas voir le drapeau italien arboré au baicon du Club.

Le président déclare que s'il avait été présent au cercle, il aurait lui-même arboré le drapeau italien lors du passage des troupes.

Quelques bandes de jeunes gens parcourent la ville, huant, bousculant les Italiens qu'ils

L'insurrection Algérienne Général commandant le 19e corps à guerre. Alger, 18 juin, 9 h. matin. D'après de nouveaux renseignements plus précis, voici le résultat du combat du 14 juin,

Madena:
On a prish l'ennemi environ 1,080 chameaux.
5,000 moutons, 250 ânes, 350 femmes et enfants La nombre des Laghouat morts, enterrés sur place, est de 85. Nos Harrars ont eu 6 hommes tués et 22

Nouvelle défaite des insurgés

Les débris des tribus de Laghouat et Stet-ins, formant un total de 300 fantassins, 220 avaliers, déjà battus le 14 courant, rencoûtrés s lendemain par la colonne du commandant lelin, elle fut encore battue, laissant sur le cerrain une containe de morts et 19 prisonniers,

Mustapha à Paris

Paris, 18 juin, 7 h. soir. luatapha Pacha est arrivé à Paris ce soir à eures Il est descendu au Grand-Hôtel. Nominations de généraux

Paris, 18 juin.
Jes généraux de brigade Logerot et Bréard
ont nommés généraux de division. Un voyage décommandé

Relativement au b'uit qui a couru derniè-ement d'un voy-ge du président de la Répu-lique dans le Miu, M. Jul-s Grèvy l'a formel-ement démenti.

lement démenti.

« Majeré tout le plaisir que l'aurais, a-t-il dit, à me trouver au milieu des populations si aympathiques de Marseille ou de Montpellier, il m'est impossible en ce moment d'entreprendre un voyage que les ennemis de la République ne manqueraient pas de qualifier de manqueraient pa

couvre électorale.

A la veille des elections générales, je dois
mon rôle constitutionnel de ne pas quitter
aris autrement que pour me rendre à Montous-Vaudrey.

Non, les réalités du pouvoir ne sont point si complètament évanouies pour M. Gambetta que des adectates consideres pour M. Gambetta que des adectates constant à le dire. Hier, au ébut de la séance, on a vu le premier ministre Ferry monter au fauteuil du président, avec leque il s'est longuement entreteuu. M. Gambetta l'écoutait, et parfois répliquait vivement, d'autres fois paternellement, come s'il passait de la colère aux exhortations et aux conseils.

Naturellement, une vive curiosité s'est emparée de la Chambre. Que pouvaient bien se

Naturellement, une vive curiosité s'est emparée de la Chambre. Que pouvaient bien se dire ces deux puissances inégales ? On a b'entôt sporis que M. Ferry s'en était allé tout subplement communiquer au mailur le plan du discours que, dimanche, il prononcera à Epinal.

Thabitude de l'obéissance A l'Académie.

L'Acsdémie a jugé hier le concours Archon-Despérouses, destuné à récompenser los « ou-vrages de diverses cortes, tels que lexiques, gramma: res, éditions critiques, commentaires, etc. » Le prix était de 4,000 fr., lesquels ont éte récartis de la manière suivante : 1, A M, Ludovie Lalame, cous-bibliothécaire liothécaire 2. A M. Edix Franck, pour son Heptameros de la reine de Noverre, 1,000 ft. 3. A M. F. de Gramont, pour son trevail inti-tulé : les Vers français et leur procedie; 500 fr. Les Italiens et la France

Les Italiens et la France
Rome, 18 juln 6 h. rôtr.
Chembre des députés — Le ministre Marcin
répondant à M. Massari, dit que le post « Obok
avait été acquis depuis longtemps par les Français, mais qu'ils l'ont occupé seulement dans
ce d'uners.
Le termissani, il ajoute : « L'établissement
defiance à l'italie, la France ne voulant nullement contrarier notre factoreris commerciale

d'Assab. »
L'orateur croit que les deux établissements loin de sa nuire, s'entre aiderout air sontraire.
L'incident est clos.

En Bulgarie Le prince de Bulgarie est arrivé à Widdin le 16. Il y a reçu un accueil enthousiasse

BULLETIN DU JOUR

Le Sénat a fixé, hier, à vendredi prochain la discussion du projet de loi réglant l'avancement dans l'armée. Il a décidé également qu'il se réunirait mardi dans ses bureaux, pour procéder à la nomination de diverses commissions. L'infațigable M. de Gavardie a annoncé, au cours de la séance, son intention d'inter-peller M. le président du Conseil sur la politique intérieure, des que celui-ci reviendra d'Epinal, où il s'est rendu hier matin accompagné de MM. Varroy, Bernard, George, sénateurs; Ponlevoy, Bresson, Bicharles Ferry, son frère.

M. Pelletan a enfin déposé son rapportsur la loi relative à la presse.

L'urgence a été provinció

L'urgence a été prononcée. A la Chambre, l'ordre du jour ap-pelait la reprise de la discussion sur les propositions relatives à la mo-dification de la loi de recrutement militaire. L'article 1er du projet Laisant a été renvoyé à la commis sion. Le débat se rouvrira lundi sur le budget de 1882. A l'ouverture de la séance M. Jacques, député d'oran, a prèvenu M. le ministre de l'inté-rieur qu'il lui adresserait une ques-tion au sujet des évènements qui se passent actuellement dans le sud oranais. Il a été convenu qu'on attendrait, pour porter la question à la tribune, le retour de M. Jules Ferry, qui répondra comme prési-dent du conseil. M. Ferry sera à Parismardi.

Il s'est passé, mercredi dernier, à la Chambre, dans une commission, un fait qui mérite d'être signalé.

Il s'agissait de la demande en autorisation de poursuites adressée par une dame Eyben contre M. Andrieux, préfet de police. Cette personne, arrêtée par les agents des mœurs, prétende obtenir du préfet de police, qui d'autre part, l'aurait diffamée à la tribune de la Chambre, réparation du préjudice causé à son honneur. M. Cazot, ministre de la justice, a com-

neur.

M. Cazol, ministre de la justice, a combattu la demande en autorisation, ce qui était son droit. Nous ne le blamons pas pour cela et nous n'avons pas l'intention de prendre la défense de la plaignante; mais il a soutenu à cette occasion, en la poussant à ses dernières limites, une doctrine que nous ne saurions admettre. Selon lui, l'abrogation de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII n'aurait pes eu pour effet d'entraîner celle de la loi de 1889. Il en résulterait qu'un fonctionnaire ne pourrait jamais être poursuivi que sur l'initiative du procureur général. Autrement dit qu'un citoyen ne pourrait jamais obtenir justice contre un représentant du pouvoir.

Cette théorie est le retour pur et simple au régime du bon plaisir; elle laisse le citoyen désarmé et permet au fonctionnaire de violer impunément tous les

principes et tous les droits. Nous ne sommes pas surpris de la retrouver dans la bouche de M. Cazol, puisque nous avons eu la tristesse de la lui voir récemment soutenir devant le conseil d'Etat et devant le tribunal des confiits; mais nous ne pouvons la laisser passer sans protèster de nouveau contre elle. Le tribunal des confiits ne vas pas, du reste, aussi lois que M. Cazot, car, si nous ne nous trompons, il a déclaré dernièrement dans l'affaire Catta, qu'un commissaire de police peut être traduit en police correctionnelle lorsqu'ili ni jurie un citayon, sieu qu'il soit dans l'exercice de ses fonctions de mais de la contre de la co

BURGAUL AUE ACUYE, 17 UN NUMBRO 15 CEN

LA SURPRISE DE CHELLALA

Une lettre particulière apporte à l'Univers d'intéressants renseignements sur le marche de nos colonnes fais le audouest de l'Algérie et sur l'engagement du 19 mai, qui a été présenté presque comme uns victoire, et à la suite duquel le colonel Innocenti, d'abord complimeaté, s'est vu relevé de son commandant:

« En principe, les colonnes marchent en carré; tantôt le carré est formé d'éléments isolés, reliés entre eux, tantôt il est plein. Cette dernière formation n'est pas sans inconvénients. Qu'on sé figure un immense carré de 200 mètres de large sur 5 à 600 mètres de long, dont les quatre faces sont formées par des ligues d'infanterte où les soldats sont coude à coude et dans lequel sont renfermés l'artilleris, la cavalerie, l'ambulance et 3 à 4,000 chameaux. La colonne s'avance ainsi, comme une masse compacte, à travers cavalerie, l'ambulance et à a 4,000 chameaux. La colonne s'avance ainsi, comme une masse compacte, à travers le Sahara. Lorsque le terrain est uni et couvert de thym, cela va bien; mais quand on tombe dans des dunes, dans des ravines, quand il faut traverser des défilés, ou même quand la poussière s'élève épaisse sous les pieds de 5,000 animaux et de 4,000 hommes, la marche devient bien difficile pour l'infanterie.

» Depuis le 19 mai nous marchons ainsi, partant à 4 heures du matin, arrivant à 5,6 et 7 heures du soir, ne trouvant à l'étape qu'un peu d'eau croupie, ne recevant qu'une demi-ration de vivres à cause des pertes faites par le convoi dans le combat d'El-Moulak.

» Le 19 mai, nous avions rencontré les

des pertes faites par le convoi dans le combat d'El-Moulak.

Le 19 mai, nous avions rencontré les Trafis dans une belle plaine de trois kilomètres de large, située entre deux chaines de montagne le 600 mètres de relef; nous avions la formation habituelle. Le colonel Innocenti voulut attaquer avec une parie de l'infanterie et av c presque toute sa cavalerie; puis il changea d'idée et ordonna d'attaquer avec toute la colonne. Mais l'ordre était rompu et il fallait un peu de temps pour le rétablir, d'autant qu'une inspiration malbaureuse avait fait mettre sac à terre à le légion étrangère, ce qui arrêtait le convoi au moment fait meitre sac à terre à la legion etran-gère, ce qui arrêtait le convoi au moment où il aurait dù serrer. De plus, la cavale-rie, qui aurait dù se trouver sur les fiancs du convoi pour y maintenir l'ordre et pour faire serrer, se trouvait en tête de la colonne. En résumé, au moment de l'attaque, il y avait trop de troupes en tête de la colonne, et les fiancs, qui for-ment la partie vulnérable, se trouvaient dégarnis.

l'attaque, il y avait trop de troupes en tête de la colonne, et les flancs, qui forment la partie vulnérable, se trouvaient dégarnis.

La cavalerie auxiliaire arabe (le goum) làche pied sans tirer un coup de fusil et vient intentionnellement se mettre devant l'infanterie de la tête de colonne, pour l'empêcher de tirer. A la faveur de ce rideau, les Trafis, poussant une cherge splendide, tournent à droite et à gauche, et tombent sur le convoi dégarni, qu'ils chambardent à fond.

Les Trafis ont fait preuve de beaucoup d'audace et d'entrain. Grâce à nos goumiers, qui certainement étaient leurs complices, ils ont pu filer devant notre infanterie à raser ses baionnettes. Les goumiers qui masquaient le feu de l'infanterie, ne se sont retirés que lorsque, les mettant en joue, on les a menacés de tirer sur eux. Alors seulement, ils ont démasqué l'infanterie de la tête, qui a aperçu la queue de la cavalerie et l'infanterie ennemies, et qui les a arrêtés net par un feu très-vif. Les Trafis ne connaissaient pas le fusil firas; ils en ont tâté, et cela pourra les rendre prudents, quoiqu'ils aient rêussi.

L'affaire a duré une heure et demie Le résultat est pour nous un peloton de chasseurs d'Afrique entièrement détruit;

résultat est pour nous un peloton de chasseurs d'Afrique entièrement détruit; si la cavalerie avait donné, elle aurait été

lessés; nous avons perdir 300 cha-lessés; nous avons perdir 300 cha-, i mplets de cacolet, 40 chavaux, lerie, 60 chevaux de goum qui ont tvés, cas vivres gisalent dispenses re ainsi que les barges des offi-de la trouse. En semme, magni-ounés pour les Trafis queiqu'ils m. des pertes, assez sériences, ; 120 t on, et 40 blessés. Ils étaient an de 2,000, dont 200 cavaliers et atassins.

LE DUC D'ORLEANS A propos de la première commu-nion du fils ainé du Comte de Paris,

le Figaro publie l'article suivant : Il yades heures où les joies privées d'une famille et l'intérêt politique d'un pays se confondent. — Ce matin même, dans l'église paraissiale d'Eu, le jeune duc d'Or-léans fait as première communion, et le France croyante et menarchique s'unire partout, du fond de l'âme, à l'acte, viril et religieux qui achève de lui donner un prince.

partout, da fond de l'ame, à l'acte viril et religieux qui achève de lui donner un prince.

C'est sur la terre étrangère, au milieu des tristesses de l'exil que le comte de Chambord et le comte de Paris ont, à dix huit ans d'intervalle, accompli ce premier acte de la vie chrétienne: — l'un, dans la chapelle du vieux château d'Holy-Rood, en Ecesse, le 2 février 1832. — l'autre, dans la chapelle de King-Strest, à Londres, le 2 juillet 1850; — tous deux bannis, tous deux privés de leur. père par une mort tragique, tous deux victimes innocentes de révolutions qui semblaient leur fermer à jamais l'avenir!

Vous étes plus heureux, pourrais-je dire à l'enfant royal dont l'âme s'épanouit ce matin devant tant d'espérances. Vous avez plus de bonheur que les chefs de votre illustre Maison: c'est aux lieux même où vos ancêtres ont vécu et prié qu'à votre tour vous vous agenouillez, entouré de toutes les affections qui pénètrent et de tous les souvenirs qui forlifent, entre un père et une mère attendris sous les yeux d'une sainte afeule, au milieu d'une famille où la supériorité intellectuelle, la vaillance, le goût des arts, toutes les séductions de l'esprit semblent résumer les dons et le caractère de notre race. Ah l' Monseigneur, remerciez Dieu avant tout de vous avoir donné cet inappréciable bienfait; l'éducation française, dans un milieu français, sous le ciel de la patrie!

Louis-Philippe Rocert d'Orléans est né

inappréciable bienfait : l'éducation française, dans un milieu français, sous le ciel de la patrie!

Louis-Philippe Rocert d'Orléans est né le 6 février 1869. Il a eu deux frères auxquele la Providence a épargné les épreuves de la vic, et.il reste seul, eutre ses deux sœurs, la princesse Amélia, née en 1866, et la princesse Hélène, née en 1866, et la princesse Hélène, née en 1871, pour consoler et charmer le foyer paternel.

Le prince n'a que douze ans, mais déjà sa nature ardente, plaine de feu et de mouvement, dessine une physionomie et indique un caractère.

Au physique, il est grand, robuste, avec de larges épaules et toute l'apparence d'une puissante vigueur. De beaux cheveux blonds encadrent sa figure expressive, où la vivacité de l'intelligence et de la volonté éclatent dans le regard. Il est hardi, aussi intrépide qu'infatigable aux exercices du corps, passionné pour la chasse, excellent tireur, et avec tous les élans d'une vaillance où perce déjà le tempérament militaire.

Malgré la jeunesse, les traits s'accentuent, la voix vibre, el jusque dans la graude écriture pleine d'allure et de fermeté on retrouve la trace du caractère.

Au moral, c'est une âme ardente et fière, mais bonne, et capable à la fois d'energie et d'affection ; c'eat une intelligence vive et pénétrante, impatiente et curieuse, qui ne subit pas le travail sans frémissement, mais qui l'accepte avec courage, en y portant la fougue de sa nature, S'il n'adore pea l'étude, il saisit rapidement la leçon, se montre avide, de savoir, dévore les llvres qu'on place entre aes mains, surtout ceux d'histeire et de voyage, et, dans l'emsemble, montre des facultés rares qui le placent bien audessus de lous ses rivaux de collège.

Dès sept heures du matin, il entre dans le cabinet sévère et silencieux qui a ser vi naguère à M. le duc de Chartres. C'est une grande pièce, éclairée par une seule

fenêtra sur le parc, avec un besu plafond aux 'angles' fleurdelysées, peint aous Louis XIV, et dent les panneux forment bibliothèque. Dans une vitrine particulière, on a raunties volumes qui peuvent conceinir plus apécialement à l'instruction et à la distraction du prince.

C'est le qu'il travaille seus la direction d'un précepteur distingué, M. Laurent. Il suit, comme on sait, les classes du collège, mais seplément en exteune, et retourne après chaque cours au château peur ypiéparer les devoirs et les leçons de la classe suivant Parfois, capandant, il reçoit la neume au de se mêler aux internation de se mêler aux internation de se meler aux internation de se de la classe de la la condialité de ses allures leplus sincère attachement.

Chaque année, le prince est le hérox des distributions des prix, sans que la faveur lui tresse une seule des couronnes qu'emporte sa précocité remarquable. Il est l'honneur incontesté de sa classe, et sa jeunes concurrents sont les preuiers à saluer sa supériorité.

Il achève actuellement sa cinquième avec le même éclat, et en révélant l'aptitude hore ligne des natures d'élite.—Il a, du reste, le sentiment profon de sa situation, et se dempte courageusement pour a'en rendre digne. Parfois il lui échappe des mots qui dessinent, comme d'un geste fiévreux, en disant avec émotion : « Il y a des choses qu'on ne devrait pas m'apprendre le mal pour le hair, la vertu pour l'admirer l'honneur peur y attacher sa viel

Je viens de parler de la bibliothèque,où Je viens de parler de la bibliothèque, où le prince peut puiser tous les secours. C'est une des plus belies que possèdent nos anciennes résidences royales. M. le comte de Paris s'en occupe avec amour, et non seulement il en a complété les vieilles collections, mais il l'enrichit de tous les ouvrages contemporains que signale une valeur particulière.

Le duc d'Orléans a du toucher plus d'une fois, sur ces rayons un livre bien modeste auquel se rattachent de dramatiques souvenirs. C'est l'Estrome historice sacre de Lhomond, où son auguste père à puisé jadis les premiers éléments de la langue latine.

Le matin du 21 février 1818, M. Adolphe Regnier, précapteur du jeune prince, es-

Le matin du 21 février 1818, M. Adolphe Regnier, précepteur du jeune prince, essayant de le soustraire aux agitations rédoutables du moment, l'avait entrainé dans une pièce écartée où n'arrivaient pas les grondements de la rue, et là lui taisait traduire dans l'Epitome l'histoire des Macchabées. Mals l'émeute envahissant le palais, il fallut abandonner la leçon pour fuir en hâte. — Trois jours plus tard le 27 au matin, une misérable voiture de leuaze emportait sur is route

seçon pour foir en nate. — Irois jours plus tard le 27 au matin, une misérable voiture de louage emportait sur la route de Pontoise la duchesse d'Orléans et ses deux fils. M. Regnier était sur le siège. La pluie tombait à torrents; le dévoué précepteur fut trempé, et, en même temps que lui, le pauvre Epitome de Lhoimond, qu'il avait emporté soigneusement, avec son signet à l'histoire des Macchabées!

M. le comte de Paris a conservé pieusement ce modeste classique, qui porte encore le trace des mouillures d'alors, et aussi, pourrait-on dire, la marque tragique du coup de foudre d'une révolution. — Il est là, dans la bibliothèque d'Eu, et le jeune duc d'Orléans peut y relire aujourd'hui ce verset des Macchabés: a Relevons noire nation, combattons pour notre peuple et pour le lieu saint!

Ce n'est ni dans la chapelle recueillie du château, où saint Louis et saint Philippe dépoient en de magnifiques verrières le manteau bleu fieurdelisé, ni dans la chapelle historique du collège, au pied de la statue de Guise, que le prince à fait ce matin sa première communion; mais à l'église paroissiale d'Eu, avec tous les autres enfants de la ville.— M. le comte de Paris n'a voulu d'aucune exception pour son fils. Il lui plait que, dans ces solennités chrétiennes, tous les rangs soient confondus, et même, il y a trois ans, quand la princesse Amélie s'approcha pour la première fois de la table

Les abonnements et les annonces son remes à Roubeau, au bureau du journal à Lille, chez M. Quanné, libraire, Grande, Place; à Parus, chez MM. HAVAS, LAFITH BT C², 34, rue Notre-Dame-des-Victoire place de la Bourse; à Bruxelles, a Portice de Publicaté.

sainte, ses augustes parents souhaitarent qu'elle s'y rendit simplement, au milieu des filles pauvres de la paroisse. Egatité sublime devant ils Père commun, dens l'adoration et dans la prière.

Cette année, la plupart des nembres de la famille sont accourus au château d'Eu peur la touchante cérémente. Le dure et la duchesse de Montpensier y sent venus de Randan, amenant avec eux le dernier fils que la Providence leur ait laisse, le prince Antoine, agé de dix-huit ans, et lieutenant de cavalerie dans l'armée espagnole.

laisse, le prince Antoine, age de dix huit ans, et licutenant de cavalerie dans l'armée espagnole.

Les absents y serent par le cœur, et à Frohsdorf com pour cet enfant qui menterout vers Disu pour cet enfant qui menterout vers Disu pour cet enfant qui me porte pas seulement sur sa étle l'avenir d'une Maison glorieuse, mais celui de la Monarchieelle-même, dont la grandeur apparait d'autant plus au spectacle des bassesses, des compétitionsténébreuses et des misérables aventures.

Oui, Monseigneur, vous êtes l'aspeir, la réserve mysérieuse de l'avenir l'Les allées du parc de Neuilly, où jouait votre père enfant, sont vendues et dépecées; le balcon des Tuileries, où le satuaient les acclamations populaires, s'est écroulé dans les flammes: mais la France reste, suivant le cri patriotique de votre oncle d'Aumale, et après tant d'humiliations et de ruines, son ame fière, croyante et libérale espère plus que jamais dans les nobles institutions qui lui avaient fait, durant six siècles, de si éblouissantes et ai prospères destinées l

PH. DE GRANDLIEU.

Encore les nouveaux magistrats

Décidément les audiences de police correctionnelles, à Versailles, sont fort instructives. Le nouveau parquet y réserve à chaque instant des surprises, et chaque jour voit se compléter la liste des hauts faits de ces étonnants magistrats.

Nous n'avons certes pas à regretter hasard qui nous a conduits avanthier à l'audience de ce tribunal, dit un de nos confrères parisiens.

Un nommé Ravinet avait été condamné par défaut, il y a quelque temps, à six mois de prison pour vol. Arrêté à la fin du mois de mai dernier. il s'empressa de former opposition ce jugement.

Mais, ayant réfléchi et s'inclinant devant la décision de la justice, il adressa, le 2 juin, à M. le procureur de la République de Versailles un ac-quiescement régulier à sa condamna-

Quel ne fut pas son étonnement lorsque quelques jours après, il recut une assignation à comparaître devant le tribunal de police correctionnelle, à la requête du ministère public.

Grande également fut la surprise du tribunal lorsqu'on amena à sa barre, le 15 de ce mois, Ravinet, malgré son acquiescement formel au précédent

Cette surprise fut publiquement et ustement manifestée par M. le président du tribunal, qui cependant ne put que confirmer purement et sim-plement la peine précédemment prononcée

Dès lors cette peine, au lieu de compter du jour de l'acquiescement du jugement, son du 2 juin, n'a commence à courir que du nouveau jugement, soit du 15. — Résultat net pour le malheureux Ravinet: treize jours d'emprisonnement arbitraire. Assuré-ment ce condamné est par lui-même peu intéressant; mais l'indignité don-me-t-elle le droit à ceux qui sont char-gés de maintenir l'exécution de la loi de la violer à son égard?

Les nouveaux magistrats du parquet de Versailles ignorent-ils donc

FEUILLETON DU 20 JUIN - 10 -

HISTOIRE

Dix-huit Prétendus

PAR CAMILLE DEBANS

er, comme on pense, n'avait pas tardé a s'apercevoir de l'effet pneumati-que qu'il produisait. Un autre se fût ar-rangé pour adoucir ses angles. Lui, qui était vous pour voir, ne modifia pas ea ligue de conduite. Ecouré et découragé, il se dit qu'après tout c'était lui qui avait

Bref, sauf M. Montaigre, qui lui gar-lait son excellente amitié, et madame Saint-Aubain, qu'il savait écouter, personne ne se souciait de se trouver avec lui, et c'était pure politiesse s'il était en-core assez gracieusement accueilli par les groupes des prétendus.

M. de Nathus lui avait toujours témoi-gaé, de le début, use certaine antipathie, et cet éloignement n'avait fait que s'ac-cestuer chaque jour. En revanche, il avait reacontre une vive attraction chez madame de Nathus, la charmante et un peu triste femme que nons avons entre-

Celle-ci avait cherché la cause des nertumes de langage par lesquelles oger se faisait cordinlement détaster. Il

ler cette cause, et avec la finesse des esprits concentrés, elle s'était emparée sans pei de la confiance du jeune homme et l'avait fait parler. Madame de Nathus devait porter quelque lourd secret ou quelque terrible chaine. Cerduzan avec elle se sentit plus à l'aise, dans une at-mosphère plus sereine, dans un milieu plus vrai.Il laissa voir ce qu'il avait dans eur. Au lieu de cruelles épigrammes ou de sanglantes réparties, il montra un siasme sans bornes, une fol avou gle, les plus nebles et les plus généreux sentiments. S'il avait un défaut c'étai trop de jeunesse, dans la pure acception

Madame de Nathus, sans paraître le rechercher, aimait à se trouver avec lui, à le faire parler, à le faire parler, à l'entendre. Cela fut remarqué, non pas par les prétendus, ils n'étaient pas assez fins pour voir là un danger; mais il y avait deux yeux qui ne perdaient pas une seule des actions de Roger, deux oreilles qui écoutaient avidement ce qu'elles pouvaient entendre de ses conversations et

qui devinait le reste. Madame de Nathus, le plaisir qu'il éproumacame de Nathus, le plaisir qu'il éprou-vait visiblement le soir, au salon, à se placer à deux pas de la châtelaine et à causer avec elle, inquiêtaient ces deux yeux et ces deux oreilles qui appartenaient, ne l'a-t-on pas déjà deviné ? à madame la Provenchère.

La gracieuse jeune femme avait aussi

L'essentiel n'était pas là. Pour elle, l'important, c'était qu'il l'aimât.

Et elle trouvait fort dangereux pour ses projets cette sympathie qui venait de naître entre ce jeune homme un peu bourru et la mélancolique Louise de Nathus. Il se pouvait que, découvrant com me elle un trésor dans Reger, madame de Nathus se mit dans la tête de la donner à sa fille. Cette pensée était loin de la châtelaine ; mais enfin le danger existait,

On en éteit là, lorsqu'un événement inattendu vint redoubler la haine des prétendus contre Roger et les cruelles inquiétudes de la belle la Provenchère.

· VI Ainsi qu'on l'avait prévu, les tenants des prétendus, pour se conformer à des désirs vivement et chaudement exprimés, avaient successivement promis à leurs eunes amis de se faire leurs avoca auprès de mademoiselle de Nathus. Un des premiers, M.de Rontaulade était venu sonder la charmante jeune fille sur l'in-térêt qu'elle pouvait porter à M. de Budes;

Automette, élevée dans le respect de ce vieitlard, fut assez genée pour lui répen-dre. Elle eut été enchantée d'être agrée ble a M. de Fontaulade, mais cela n'al

Lett done becomistive to the in immi

étudié Cerduzan; elle savait deja qui il était, d'où il venait, ce qu'il possédait, et le trouvant fort bon pour en faire un parfaite indifférence. Il n'y avait rien de mieux pour s'en tirer, que d'invoquer le lui avait fallu peu de temps pour démê- | étudié Cerduzan ; elle savait déja qui il | lait pas jusqu'à sacrifier son avenir, et ses préférences avant le terme fixé par son pére, c'est-à-dire le 14 août au soir. M. de Fontaulade crut devoir insister et solliciter au moins une espérance.

- Il n'est pas possible, mon enfant tous ces amoureux em presses, il n'y en ait pas un sur leque

vous avez jeté les yeux.

— Pardonnez-moi, mon cousin mai: je votis assure que c'est ainsi et que je ne puis rien vous répondre.

- Pourquoi ? - Parce je ne sais pas moi-même qui je choisirai. - Vous plaisent-ils donc tous également, ma chère Antoinette ?

- Hélas I ce n'est pas précisément cette raison qui me fait hésiter.

raisen qui me fait héciter.

Jaissez-moi vous faire alors remarquer combien M. de Budos est un jeune homme ibien élevé, riche, mon enfant, riche, extrêmement bien apparenté. Il n'est pas inal de as personna, et je veus asure, moi qui m'e, connais, qu'il seus readre houseuse.

Antoinette soupira, éluda, donna quel que espoir, sans rien promatire, et renvoya le visillard ni fache, ai content.

La démarche de M. de Fontanlade avait été éventée par les autres concurrants qui lascèrent aussitôt leurs parrains.

qui laacèrent aussitôt leurs parraine A vec ses autres parents, mademoiselle d s de denocent ipilipris peria

Náthus était plus à son alse. Lors que le colonel de Kéreden, qui avait patronné M. de Cossour, vist lui demander son pondit doucement, sans avoir l'air de prêter grande importance à ses paroles. - Je ne sais pas encore lequel me platt le mieux, mais on me dit que M. de thalin va être nomme préfet, et je n'ai merais pas du tout être madame la pré-

de Blossac, qui avait présenté un avocat Antoinette demanda si son protégé n'était pas militaire, Quand le colonel revint, elle affirma qu'elle épouserait volontier

un magistrat. Enfin à un autre, elle se prête à donner sa main à un diplomate, et ainsi de

Toutes ces réponses n'étaient pas (pour satisfaire ces impalients. Enfin. vint le tour de la trop ardenle madame Saint Aubin. Mais, au premier mot qu'elle dit, Antoinette l'arrêta d'un geste suppliant et murmura d'un ton de reproche.

- Oh! ma tante, vous aussi? — Oh ma tante, vous aussi?

— Ah cal mon enfant, cela te déplait, que ja vienne te demander ten sentiment sur mes poursuirants! Oh li garde ten sourire. Je je les sacrifie tous les mind, et avec joie, car je n'al nes le monde anvie de le whagringt. Tu ses sunuyée, n'est ce pag, ma pauvre Toinette ?

par, ca déplarable conseques province de la minde la man pauvre l'on tes la man jeurrout. The tante.

- Eh bien, décourage-moi, sans façon, tous ces soupireurs.

- Ahl ma pauvre tante, je ne suis pas - Toi, mon enfant! ah! mais alors il faut renvoyer ce monde-là.

Antoinette sourit. - Laissez les partir tout seuls, au con-traire. Dans huit jours, cette cruelle épreuve sera finie, et j'espère qu'ils s'en iront désappointés. Ma tante, il y a une chose terrible à dire, c'est que, depuis trois semaines, la seule personne qui ne se soit pas amusée une seule minute au cháteau de Nathus, c'est moi.

- Mais songez donc. Un geste, un regard, un mot pouvaient être interprétés d'une façon désagréable pour les uns, désobligeante pour la plupart, trop avan-tageuse pour d'autres.

- C'est vrai. - Il fallait n'accorder mon bras à personne dans nos promenades pour ne pe faire de jaloux, et surtout pour ne pas faire croire à une préférence. Moi, qui suis jeune après tout et gaie quelquelois, il m'a fallu prendre à tâche de ne pas me séparer des vieillards. Quand je dansais, au lieu de rire et de m'amuser, il fallait peser mes paroles et saturer ma conver-sation de banalités pour rester dans mon rôle. En un mot, mon devoir m'a obligée à perattre maussade et bête, ce qui me contrarie, comme vous devez le penser,

(A suipre)